de 6.000 fr. pour le calcul de l'impôt cédulaire sur les traitements et salaires.

Réduction complète des versements retraite à capital aliéné ou réservé pour le calcul de l'impôt général sur le revenu.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES A.C. DU GROUPE DE LA CROIX-ROUGE

La première assemblée générale du groupe a eu lieu sous la présidence de M. Delcourt. En ouvrant la séance sa première pensée va aux six adhérents décédés, pour lesquels l'assistance observe une minute de silence.

Puis M. Bercker, secrétaire, en un long rapport, retraça la vie du groupement au cours de 1935. Il fit état des faits principaux, de l'œuvre accomplie, des efforts réalisés et termina en rappelant que chacun, par son dévouement, doit aider les dirigeants à poursuivre l'idéal admirable qu'a créé chez nous notre cher président et ceux qui l'entourent.

Ensuite M. Noppe, trésorier, après avoir attiré l'attention sur l'œuvre réalisée, fit un tableau des secours distribués au cours de l'exercice, l'aide apporté aux adherents, aux remplaçants, aux familes nombreuses, les primes de naissance, le charbon distribué aux malheureux pour les grands froids, etc... le tout formant un total de 28.795 fr. Il termina en remerciant les membres honoraires, les commerçants, les donateurs et sonna le ralliement des bonnes volontés pour 1936.

M. Delcourt remercia et félicita les deux rapporteurs, puis passa à l'ordre du jour.

Il pria les familles des adhérents décédés depuis la fondation d'envoyer leur adresse et si possible la photo du disparu afin d'établir un memorial qui sera place dans la salle.

Il invita les adhérents à assister nombreux à la réunion de l'hippodrome pour entendre la causerie de M. Goudaert.

Enfin, il signala l'intention du groupement de former un groupe spécial où les jeunes, fils de combattants apprendront à s'aimer et poursuivront l'œuvre de leur père dans l'idéal de l'U. N. C. Une première réunion est fixée dans la salle du groupe pour le dimanche 8 mars à 11 h.

COMITE DE SECOURS AUX CHOMEURS

Première collecte 1936 - Quatrième liste

Les dons en espèces et en nature ci-dessous désignés sont parvenus au comité de la part de :

Espèces : F., Six, 106, avenue Gustave-Dron, 10 fr.; Desruelle, 13, avenue Gustave-Dron, 10 fr.; Lahousse E., 4, rue Pierre-Corneille, 15 fr.; Toulemonde-Ducoulombier, 6, rue Pierre-Corneille, 10 fr.; Bouillet-Motte, 33, rue Motte, 20 fr.; Mignon, 1, place Sébastopol, 10 fr.; Dhallewyn et fils, 40, r. Léon-Salembien, 10 fr.; Mme Cuvelier, 9, rue F.-Buisson, 10 fr.; Anc. Et. H. Robbe, 35, rue Amiral-Courbet, 10 fr.; Roussel-Dubrulle, 54, rue Amiral-Courbet, 10 fr.; Honoré Ferrant, 34, rue Amiral-Courbet, 10 fr.; Raux et Rousseaux, 52, rue Gustave-Delory, 10 fr.; Nollet, 16, rue Gustave-Delory, 10 fr.; H. Dupont, 43, rue Fin-de-la-Guerre, 20 francs; Destombes et Cie, 2, rue Buenos-Aires, 20 fr.; Et. Christory, 25, rue de Renaix, 25 fr.; Nuttin et Cie, 153, rue du Tilleul, 10 fr.; Et. H. Bonte, 41, rue du Tilleul, 10 fr.; E. Carpentier, 7, rue P. et J. Dervaux, 10 fr.; Société Le Cardé, 407 rue de Gand, 10 fr.; D. Ducatillon, 87, rue de Gand, 10 fr.; Molin, 143, rue de Gand, 10 fr.; Motte, 17, rue de Gand, 19 fr.; Cardon, 1, rue Saint-Eloi, 10 fr.; J. Decock, 6, rue de Châlons, 10 fr.; Bouchart et Moyat, 10, rue de Châlons, 10 fr.; Flipo, rue Racine, 20 fr.; Et. Masurel, 21, rue Wailly, 50 fr.; Et. Deaurmont, 62, rue Cymbale, 50 fr.; Vanderstichel, 260, Ch. F. Forest, 10 fr.; Liagre, 2, rue Récolte, 10 fr.; Margerie, 102, rue Ingres, 10 francs.

Nature : Vercruysse, 86, rue de la Marlière, 70 fr.; Verhulst, 90, rue de la Marlière, 40 fr.; Ledru, 27, rue du Fresnoy, 20 fr.; Leleu, 2, rue du Fresnoy, 20 fr.; Robert, 1, rue du Fresnoy, 25 fr.; Lernould, 20, rue Vauban, 20 fr.; Tissage Trianon, 5, rue Dr-Dupont, 12 fr.; Bourgois, 46, rue Yser, 15 fr.; Biacq et Rammant, 96, rue d'Hondschoote, 20 fr.; Union des Travailleurs, 194, rue du Tilleul, 14.50; Coupleux, 2, rue Epidème, 13.50; Vanbrackel, 163, rue de Gand, 20 fr.; Poope, 293, rue de Gand, 30 fr.; Backkaert, 615, rue de Gand, 30 fr.; Coulombier, 182, rue de Gand, 12 fr.; Rousseaux, « A la Grâce de Dieu », 20 fr.; Planckaert, 164, rue de Gand, 10 fr.; Desmettre, 158, rue de Gand, 20 fr.; Liétar, 266, rue de Gand, 20 fr.; Verplancke, 637, rue de Gand, 20 fr.; Lefebvre, 210, rue de Gand, 10 fr.; Lecocqs et Cie, 41, rue Balzac, 150 fr.; Pruvost, 68, rue de Châlons, 30 fr.; Hospied, 15, rue Racine, 10 fr.; Lecoutère, 124, rue Jean-Jaurès, 10 fr.; Despiechin, 174, rue G.-Souham, 100 fr.; Cousine, 20, rue Baille, 10 fr.; Et Ch. Tiberghien, 50, boulevard Industriel, 20 fr.; anonyme, 48 fr.

A L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DES QUARTIERS FRATERNITÉ, PONT-ROUGE, LINNÉ

Une permanence fonctionnera au siège café Degeyter, 1, rue Lecomte-Baillon, le deuxième dimanche du mois (sauf juillet et août), de 10 h. 30 à midi, pour renseignements et inscriptions.

Le paiement des primes de naissances n'aura lieu qu'à cette permanence (se munir des bulletins et carte d'adhérent).

Les chefs de famille (ou soutiens de famille) en chômage sont invités à venir se faire inscrire munis de la carte et livret de famille, et références d'emplois antérieurs. Le Comité tentera de faciliter leur embauchage.

Un jeu populaire sera donné au siège le lundi de Pâques de 9 à 13 h., au profit de la caisse de secours.

Le Comité remercie toutes les personnes qui ont remis des dons et objets pour l'arbre de Noël.

Il informe les personnes n'ayant pu être touchées aux passages des collecteurs, qu'il se permettra de les solliciter prochainement et les remercie à l'avance.

Les dons sont reçus chez le président, M. Henri Sénécaut, 226, rue Jouffroy, et au siège.

ENQUÊTE DE COMMODO

Le Conseil municipal a adopté le projet de fixation des alignementset de classement dans la voirie urbaine de la rue Hoche.

M. le Préfet du Nord a, par arrêté du 21 février, prescrit l'enquête réglementaire concernant ce projet.

Les pièces seront déposées au secrétariat de la mairie, du 3 au 18 mars inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, du jeudi 19 au samedi 21 mars inclus, un commissaire-enquêteur recevra à l'Hôtel de Ville (bureau du secrétariat), chaque jour, de 14 à 17 heures, les déclarations des habitants sur le projet.

LA CRIÉE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée le 29 février. — Fleurs, 7 à 16 fr. le panier; artichauts d'Espagne, 0.75 à 0.90 pièce; choux-fleurs, 17 à 18 fr. le colis; laitues, 6 à 10 fr. le colis; poireaux, 0,95 la botte; échalottes, 0,65 à 0,75 le kilo; céleris, 0,35 à 0,40 pièce; chicons, 1,10 le kilo; oranges d'Espagne, 2,60 à 3 fr. le kilo; citrons, 1 à 3,50 le kilo; bananes, 24 à 27 fr. la caisse; camemberts, 1.40 à 1,90 la pièce; Port-Salut, 7,75 à 8.50 le kilo; Munster, 4,50 à 6 fr. la boite; Hollande, 12 fr. le kilo; beurre de Normandie, 17 à 18 fr. le kilo; beurre d'Ile-et-Vilaine, 19 à 20 fr. le kilo; jambon, 13,50 à 15 fr. le kilo; lard fumé, 5,40 à 5,50 le kilo; saucisson, 7,50 à 10 fr. la boite; huitres portugaises, 20 à 26 fr. le cent; filets de morue, 1,50 la boite; conserves de légumes, 1,10 à 1,65 la boite; conserves de fruits, 2,75 la boite; biscuits, 4 à 8,50 le kilo.

Sociétés et Comités

HARMONIE DU BRUN-PAIN. — Ce mardi à 20 h., répétition générale.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce mardi, à 20 h.; répétition générale, communications diverses.

SOCIETE NATIONALE DES ORPHEONISTES « CRICK-ICKS ». — Ce mardi à 20 h. répétitions partielles, seconds ténors et basses au siège; 1ers ténors et barytons, chez M. Coopman.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Ce mardi à 20 h. 30, répétition générale les mardis et vendredis, cours de solfège et instruments gratuits par les professeurs A. Lerouge et M. Cousin. Les élèves peuvent se faire inscrire au local, square du général Leman.

E.P.S.O.R. — Mercredi à 19 h. 30, au siège des sous-officiers, 12, rue Faidherbe, réunion obligatoire de tous les grades inscrits à l'Ecole de Perfectionnement de sous-officiers (infanterie). Etude du thème pour l'exercice combiné du dimanche 15 mars et affectation d'emploi à chaque unité de commandement. Vu l'importance de cette séance, il importe que tous les sous-officiers, même ceux qui ont eu quelques absences aux cours, se forment un impérieux devoir d'y assister et soient exacts.

E.P.S.O. DE D.C.A. et DE D.A.T. — La neuvième séance des cours de D.C.A. et de D.A.T. aura lieu ce mardi, à 19 h. 15, salle du Grand Café, 2, rue de l'Hôtel de Ville.

Le capitaine Losfeld traitera : le tir de nuit. Tous les sous-officiers, brigadiers-chef et brigadiers de D.C.A. ou versés dans la D.A.I. sont invités à s'faire inscrire à ces cours. Les nouvelles inscriptions sont reçues à partir de 19 h.; se munir de son livret militaire.

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME. — Mercredi, à 19 h., au siège, Café de l'Isly, 29, rue de Tournai, réunion du bureau. Ordre du jour : Préparation de l'Assemblée générale; Questions diverses. Présence indispensable.

COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Réunion des membres de la Commission mercredi 4 mars à 19 h., salle de la permanence à la Maison des Amicales.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — **Football Amical Club du Flocon.** — Mercredi 4 à 19 h., réunion mensuelle extraordinaire à l'école de la rue du Flocon. La Commission compte sur la présence de tous les membres.

Résultats divers : Amical Club du Flocon 1A bat F.A.B.S. 1A : 5 buts à 4 — L'Amical Club du Flocon 1B battu par U.S. Chemiuots : 2 à 1.

TIR NATIONAL. — Lors de la dernière assemblée gén. présidée par M. L. Marescaux les engagements pris par les délégués de la Société ont été rectifiés. Le Tir National fête donc cette année le 25e anniversaire de sa fondation et organisera à cette occasion le 42e Concours Fédéral annuel de la Fédération des Sociétés de tir à longue portée de la région du Nord.

Ce concours fédéral comportera les championnats de la Fédération à 200 et 50 m., au revolver d'ordonnance, championnat jeunesse un concours de délégations militaires et un concours spécialement réservé aux sous-officiers des réserves inscrits à un cours de perfectionnement. La Société organisera en outre un grand concours public national et international à toutes distances doté d'un grand nombre de prix. Ces concours placés sous le haut patronage de M. le Président de l'Union des Sociétés de Tir de France, du Dr Russon, président de la Fédération, de M. le Maire de Tourcoing et de M. L. Marescaux, président actif de la Société. Il aura lieu d'avril à juin.

JEUX DIVERS

FEDERATION DES SOCIETES DE BOULES. — Résultats de dimanche : Melbourne bat Vinoc-Choquel : 9 à 7 — Belle Vue bat Joyeux Drilles : 17 à 5 — Saint-François bat Petits Chassenrs : 11 à 9 — Les Phalempins battent Sainte-Anne : 12 à 5.

ETAT CIVIL

Naissances : Jean Loosveldt, rue de Mouvaux, 85; Brigitte Turlur, rue des Ursulines, 15; Régine Desroussseaux, boulevard de l'Egalité, 16; Philippe Watine, rue de Dunkerque, 217.

Décès : Auguste Delahousse, 72 ans, rue d'Anvers, 14; Alphonse Verbrugghe, 63 ans, rue Larochefoucauld, 23; Victor Stal 65 ans, rue Chêne-Houpline, 36; Henri Leclercq, 11 mois, rue de Neuville, 3.

HALLUIN

LA RÉGLEMENTATION DES AUDITIONS RADIOPHONIQUES

Le maire vient de prendre un arrêté en date du 15 février réglementant les auditions radiophoniques.

Aux termes de cet arrêté, il est consisé que des commerçants exerçant la vente d'appareils de T.S.F. donnent des auditions sur rue qui sont de nature à géner la tranquillité des habitants de leur quartier et que, sans nuire à l'usage de la publicité nécessaire auxdits commerçants il convient de remédier à cet état de choses

Les commerçants désireux de procéder à des émissions de T.S.F. sur la voie publique seront tenus en tous temps de réduire la puissance de leurs postes de façon à ne pas géner par le bruit les habitants de leur quartier.

Lesdites émissions ne pourront désormais avoir lieu qu'aux jours et heures ci-après : Les dimanches et jours fériés, de 10 à 21 h.; les autres jours, de midi à 14 h. et de 17 à 21 h.

M. le commissaire de police est chargé de l'exécution dudit arrêté.

Jardins Ouvriers. — La section locale de la Société d'Horticulture avait organisé une conférence horticole qui fut donnée par M. Georges Vercouttre, professeur.

Cette réunion fut présidée par M. Léon Vandewalle, délégué cantonal, assisté de MM. Félix Wibcuck et Emile Bauduin.

Après la conférence, M. Vandewalle a rendu compte du Congrès qui a eu lieu le 23 février à Lille et a remis des récompenses à deux membres, M. Camille Biltris, de Menin, médaille de vermeil de 1re classe et M. E. Bonte, du Mont d'Halluin, mention honorable de première classe.

Une tombola termina la séance.

Olympique-Sporting Hallinois. — Mercredi à 19 h. 30, Café des Arts, rue Gustave Desmettre, réunion mensuelle du Club.

Nourrissons. — Consultation ce mardi, à 15 h., au bureau de bienfaisance, par M. le docteur Louf.

Philharmonie d'Halluin. — Répétition générale ce soir mardi, à 19 h. 45, Café des « Vieux Amis ».

Concours de billard. — Dimanche 8 mars, à 11 h., la société de billard « l'Excelsior » organise un concours en son siège « Café du Violon d'Or », 2, rue de la Gare. 650 fr. de prix.

Les inscriptions sont reçues jusqu'à 10 h. 30. Mise 2 fr. 50. Une coupe sera attribuée à l'équipe ayant le plus grand nombre de points.

Groupe des « Bohémiens ». — Au café Etienne Delattre, 21, rue Henri Ghesquière, à 19 h. 30, répétition pour les musiciens.

Harmonie « La Fraternelle ». — A la Maison du Peuple, ce mardi de 18 à 20 h., cours gratuit de solfège et d'instruments.

RONCQ

L'Assemblée des Médaillés du Blanc-Four

La société des « Médaillés du Blanc-Four » a tenu dimanche, une réunion générale à son nouveau local, café de « l'Etoile », rue de Lille.

Un trentaine de sociétaires étaient présents.

La réunion fut présidée par M. Jules Flament, président, entouré de MM. Jules Paulus, trésorier; François Vanhoordre et Emile Broux.

En ouvrant la séance, M. Jules Flament se plut à reconnaitre la belle vitalité du groupe des médaillés et remercia les nombreux présents.

Quelques questions d'ordre intérieur furent examinées et le président demanda de voter pour le renouvellement de la commission.

La nouvelle commission est ainsi composée : président, M. Jules Flament; vice-président, M. Paul Bouquoey; secrétaire honoraire, Henri Coisne; secrétaire, Henri Louqc; trésorier, Jules Paulus; membres de la commission : François Vanhoorde, Etienne Wallecamps, Emile Broux, Joseph Cosyn.

Sur la proposition de M. Vanhoorde, un vivat fut entonné par l'assistance en l'honneur de M. Flament, l'actif président.

Ce dernier, en termes délicats, dit combien il est attaché à la société et assura les membres de son dévouement et de son concours. Un projet de fête intime a été retenu et sera mis au point par la commission.

La soirée se termina alors dans une atmosphère de franche camaraderie.

Le Concert de l'Amicale Laïque

C'est devant une assistance nombreuse qu'a eu lieu dimanche, salle de l'école communale du Centre, le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves de l'école communale de Roncq-Centre.

Au premier rang de l'assistance nous avons remarqué : MM. François, délégué cantonal; Alexis Vanwolleghem, Paul Vansteenkiste, tous deux adjoints au maire; Paul Debaets, secrétaire de la Mairie; Beuvlet, président de l'Amicale du Blanc-Four; Georges Catry, président de la Jeunesse Roncquoise; Augustin Stelandre, vice-président de l'Amicale laïque; Lancelle, directeur de l'école du Blanc-Four, le personnel enseignant; dans le public, signalons de nombreux conseillers municipaux.

La section artistique de l'Amicale s'est brillamment comportée dans ses interprétations et obtint de vifs applaudissements. Les rôles furent bien tenus et les trois comédies jouées : « Pierrot farceur », « Régime des Poires », « Histoire d'un crime » furent très goûtées.

Le fantaisiste Dubois se tailla un beau succès, ainsi que son frère, dans le rôle de comique militaire.

A l'entr'acte, le dévoué président de l'Amicale, M. Paul Gailliez, en termes aimables, salua les personnalités présentes, remercia le nombreux public et tint aussi à remercier tous les acteurs et personnes dévouées qui ont contribué au succès de cette soirée.

M. Dewez, directeur de l'école communale, félicita l'Amicale de son effort et des initiatives prises destinées à donner toujours plus de bien-être aux enfants des écoles, et il remercia les familles présentes.

Les intermèdes musicaux, très appréciés, furent donnés par M. et Mme Vervack.

LA SOIRÉE MUSICALE DE LA « PHILHARMONIE RONCQUOISE »

Dimanche, salle du Café de la Tête d'Or, devant un public nombreux, s'est tenu la soirée musicale organisée par la « Philharmonie » offerte aux familles de ses membres actifs, protecteurs et honoraires.

Au premier rang de l'assistance : M. Joseph Verhaeghe-Meurillon, président d'honneur, présidait la soirée entouré de Mme Verhaeghe; Jules Cornard, conseiller d'arrondissement; Louis Vanhasbroucq, président actif, etc...

Le programme fut en tous points réussi. M. Paul Grimonpont, chanteur de genre et les acteurs de la section artistique « En Famille », d'Halluin, ont interprété avec brio un répertoire choisi et du meilleur goût.

Pour clore cette charmante soirée, la troupe joua une opérette « Le Cousin d'Amérique », de Henri Sapin. Cette pièce fu tsaluée par de nombreux applaudissements.

A l'entr'acte, en une délicate allocution, M. Louis Vanhasbroucq, président actif de la « Philharmonie », remercia les familles présentes, demanda aux membres protecteurs et honoraires de continuer à apporter à la société leur appui moral et financier, et termina en félicitant chaleureusement les acteurs.

Soulignons les belles exécutions de l'orchestre de la « Philharmonie » sous la direction de M. Albert Lebrun, chef.

Une arrestation. — Sous ce titre, nous avons annoncé l'arrestation par la gendarmerie d'Halluin, d'un nommé Deraedt, originaire de Roncq.

C'est par erreur que ce nom fut cité, il s'agissait en réalité d'un nommé Decrane, originaire de Roncq.

Harmonie Ouvrière. — Ce soir mardi, à la Maison du Peuple à 19 h., cours gratuit de solfège et d'instruments.

Fastball. — L'E.S.R. a disposé de l'A.S. Templeuve par 5 buts à 0. — Ce match de championnat fut joué hier sur le terrain municipal de Roncq devant une bonne centaine de spectateurs.

La première mi-temps, qui se termina par un score vierge, vit les deux équipes dominer, avec une certaine supériorité des Roncquois, qui ne purent néanmoins traduire. Le gardien de but ds Templeuvs, mis à contribution, s'en tira avec brio.

A la deuxième mi-temps, Roncq accentua sa pression et, par un jeu plaisent, réussit presque coup sur coup deux buts, bientôt suivi de trois autres, dont un par penalty, Templeuvs réagit sur la fin, mais ne peut marquer. Son équipe méritait de sauver l'honneur.

BOUSBECQUE

Nourrissons. — La prochaine consultation des nourrissons aura lieu à la Mairie (1er étage), mardi 3 mars (lettres A à D inclusivemsnt) et mercredi 4 mars (lettres E et auivantes) à 15 heures.

Union Orphéonique. — Ce mardi à 19 h.30, salle de l'Hôtel St-Martin, répétition générale.

BONDUES

Aux créanciers de la commune. — Les commerçants ou entrepreneurs de la commune qui n'auraient pas encore soumis leurs mémoires pour les fournitures livrées ou travaux exécutés pour la Commune ou le Bureau de Bienfaisance pendant l'année 1935, sont priés de les envoyer avant le 14 mars, dernier délai.

Etat Civil. — Naissance : Francis Delmotte, au Mont.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Amicale laïque. — Le président fait connaître que l'amicale organise un concours de tir entre tous les membres à partir du 1er mars jusqu'au 22 inclus. De nombreux lots seront distribués dans chaque catégorie.

Pendant le mois de mars, les réunions auront lieu à 9 h. 30.

UNFIX

Aujourd'hui

à 3 HEURES

Ouverture

- de notre magasin à

Tourcoing

34, Rue Carnot

Les mêmes prix
la même qualité
le même choix
la même direction
qu'à ROUBAIX

UNIFIX

ROUBAIX-TOURCOING

ANÉMIE

FAIBLESSE-PALEUR

IMPUISSANCE SEXUELLE

POUR LES DEUX SEXES ET A TOUT AGE — VIEILLESSE PRÉMATURÉE CHEZ L'HOMME

Résultats rapides et complets, par les célèbres remèdes du Docteur DAMMAN, absolument inoffensifs, à base d'extraits de plantes. Demandez circulaire An. E. 41 avec preuves au dépositaire Pharm. DERUELLE, 13, Av. Gustave-Dron, à Tourcoing. Prière d'indiquer pour quelle maladie. Pour recevoir par lettre, ajoutez 50 cent.

MOUVAUX

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Charles Surmont, maire.

L'assemblée procède ensuite à la nomination de délégués :

Chambre des Métiers du Nord. — MM. Breyer Alfred, maître artisan et Hombeck Marcel, compagnon.

Conseil des Prud'hommes. — MM. Lefebvre Auguste, ouvrier; Paux Léon, employé et Lefebvre Louis, patron, sont désignés comme délégués à la révision des listes électorales de Prud'hommes.

Chambre Départementale d'Agriculture. — M. Jules Lecroard, cultivateur, conseiller municipal est nommé délégué.

Commissaires répartiteurs. — Immédiatement après eut lieu la désignation des commissaires répartiteurs des contributions directes pour l'année 1936.

Affaire Degraeve — Le Conseil à l'unanimité vote les crédits nécessaires au paiement de l'indemnité à Mme veuve Degraeve ainsi que les honoraires de l'avocat défenseur de la ville.

Retraites du personnel municipal. — L'assemblée décide, en application des instructions de M. le Directeur de la comptabilité publique, de demander au ministre intéressé la dérogation prévue à l'application du prélèvement de 10 % sur les retraites du personnel municipal qui sont inférieures à celles des fonctionnaires de l'Etat.

Comptabilité communale. — L'assemblée après examen des comptes qui lui sont présentés vote les crédits suivants : en recettes, 200.851 fr. 29; en dépenses: 76.825 fr. 10.

Service municipal des Eaux. — En fin de réunion un projet de contrat à passer entre la ville et la société des Eaux du Nord est longuement mis à l'étude en vue de la rétrocession du service de distribution de l'eau.

L'affaire est renvoyée pour examen approfondi aux commissions compétentes.

Après l'examen de plusieurs questions diverses, le huis-clos est prononcé pour l'examen des questions d'assistance.

LINSELLES

Avis aux conscrits. — Tous les conscrits de la Classe 30, sont priés d'être au rendez-vous chez Mme veuve Delmotte, rue de Bousbecque, pour assister aux funérailles de leur camarade Samyn Joseph, mercredi à 8 h. Présence indispensable.

Etat civil. — Naissances : Francis Nollet, rue Pasteur. — Agnès Destombes, la Vignette. — Nicole Lallemand, rue Guynemer, 10. — Bernard Blanquart, rue de Lille, 26. Décès : Lydie Lecluse, 2 ans, rue des Ecoles.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

CONDE-SUR-L'ESCAUT

Dans la Gendarmerie

Il y a quelque temps, nous apprenions la nomination de M. Quévat, chef de brigade, au grade d'adjudant de gendarmerie, avec affectation à Marquise (Pas-de-Calais).

Depuis le départ de M. Quévat, la direction de la brigade était assurée par M. Muchery, gendarme.

C'est M. Viel Henri, chef de brigade à Tourcoing, qui pour des raisons de convenance personnelle, a été nommé le 26 février dernier, en remplacement de M. Quévat.

Le nouveau commandant de la brigade de gendarmerie de Condé prendra possession de son poste le 20 mars 1936.

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Abus de confiance et escroqueries. — Hermant Peutel, 21 ans, mécanicien, ayant demeuré à **Thumesnil**, 97, rue Pasteur, actuellement légionnaire à Saida (Algérie), a commis plusieurs faits d'abus de confiance et d'escroqueries.

On lui reprochait d'avoir détourné un certain nombre de barriques de vin vides; d'avoir également détourné une somme de 10 fr. Le 4 juillet 1935, il disparaissait avec une motocyclette qui ne lui avait été remise qu'à titre de dépôt. Il conserva en outre à son profit une collection de brosses et une mallette, des draps. Le 4 mai 1935, en usant de la fausse qualité de commerçant et en employant des manœuvres frauduleuses, il se faisait remettre par une commerçante 10 kilos de haricots.

Le Tribunal a condamné Hermant Peutel à 4 mois d'emprisonnement.

Déconfiture. — Lucie Champion, Vve Laffage, 50 ans, épicière à **Lille**, actuellement domiciliée 73, rue de la Monnaie, avait été poursuivie pour banqueroute. Déclarée en faillite, elle vendit des marchandises à vil prix pour se procurer des fonds. Elle a été condamnée à 1 mois de prison.

Utile opposition. — René Ben Nahmias, sans domicile fixe, a fait opposition à un jugement le condamnant à 6 mois d'emprisonnement pour escroqueries. Ayant promis de désintéresser le plaignant, Ben Nahmias a vu sa peine ramenée à 3 mois et 1 jour.

La fraude. — Marcel Mangère, 22 ans, menuisier, sans domicile fixe, qui a été arrêté le 23 février avec du tabac belge, a été condamné à 2 mois d'emprisonnement et à 500 fr. d'amende.

Outrages. — Appréhendée le 25 février 1936 par des inspecteurs de sûreté, la femme Madeleine Dubus, 22 ans, fille soumise à **Roubaix**, 107, rue des Arts, proféra à leur encontre des outrages. Le Tribunal a condamné Madeleine Dubus à 15 jours d'emprisonnement.

Affaires diverses. — 50 fr. d'amende avec sursis à Jean-Baptiste Dewacht, chauffeur à **Wattignies**, pour mise en circulation d'un camion avec un laisser-passer inapplicable.

— 50 fr. d'amende par défaut à Charles Révillon, 22 ans, cordonnier à **Lille**, qui a été trouvé porteur d'un briquet non estampillé.

— 6 jours avec sursis et 2.325 francs d'amende à André De Winder, 20 ans, sans domicile fixe, qui a importé en contrebande du tabac étranger à l'aide d'une bicyclette également étrangère.

— Eugène Trachez, 51 ans, cabaretier à Roubaix, 73, rue Blanchemaille, qui détenait chez lui du tabac belge, a été condamné à 300 fr. d'amende.

— 6 jours d'emprisonnement et une amende de 7.937 fr. 50 à Fidèle Duhamal, 63 ans, domicilié à Hallennes-lez-Haubourdin, pour fraude en douane.

EN BELGIQUE

MENIN

MOTO CONTRE AUTO

Vers 18 h., arriva de la direction de Weveighem un motocycliste M. Sylvère Depaepue, demeurant cité Jardins « Notre Village », place Jean-Jaurès. Arrivé rue de Courtrai, à hauteur du tournant, en face de la boucherie de M. D'hasne, il fut accroché par le garde-boue gauche gauche de l'auto de M. G. Getti, fabricant de statuettes, demeurant rue de Courtrai, à Bissegheim, qui venait de sens inverse.

Le motocycliste fut projeté au-dessus de l'auto et blessé aux mains et coudes. La moto fut sérieusement endommagée.

COURTRAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Collision. — Delcourt Bertrand, chauffeur d'auto et camionneur, à Taintignies a tamponné avec son auto une voiture attelée conduite par Livian Emile, colporteur-épicier qui fut renversé et blessé. Delcourt encourt une amende de 182 francs.

Le Tribunal désigne deux experts pour évaluer les dégâts causés au cheval et à la voiture tamponnée.

Violation de domicile; coups. — Cordesse Gérard, ouvrier agricole détenu, domicilié à Mouscourt a pénétré à l'aide d'effraction dans le domicile de Renaut Louis. Il a porté des coups à Hovine Célina, épouse Cordesse Adolphe, sa mère légitime qui en subit une incapacité de travail : 4 mois et 15 jours de prison et 182 francs d'amende.

Abandon d'enfant. — Desmet Sulvère, journalier et sa femme Verriest Marie, ménagère, à Saint-Léger ont volontairement abandonné leur enfant dans le besoin. A chacun 350 francs d'amende.

Fonds des Mieux Doués. — Des bourses peuvent être accordées par le Fonds Communal des Mieux Doués, tant aux jeunes filles qu'aux jeunes gens habitant Tournai, en vue de toutes études post-primaires, moyennes, normales, techniques, professionnelles et artistiques à l'exclusion des études supérieures et quel que soit le caractère public ou privé de l'établissement où elles se poursuivent, pourvu que cet établissement offre des garanties sérieuses au point de vue de la valeur de l'enseignement. Les demandes doivent être adressées avant le 1er Avril au Collège des Bourgmestres et Echevins de la ville de Tournai. Elles indiqueront la nature des études en vue desquelles elles sont faites, ainsi que l'établissement dont l'enfant se propose de suivre les cours.

ETAT CIVIL DU 19 AU 26 FEVRIER

Naissances. — Rubert Gavazza, rue de la Madeleine. — Francis Loucke, rue Mervis. — Jacqueline Brunclair, boulevard Léopold. — Raymond Aloxe, chaussée de Bruxelles. — Aline De Witte, chemin Doublet. — Pierre Hennebert, chemin du Casino. — Claire Preyse, rue Marvis. — Sergine Coopman, rue des Sœurs-Noires.

Publications. — Arthur Delbart, forgeron, à Tournai et Angeline Thnillier, bobineuse à Lille. — Guillelmus Elen, instituteur communal à Anderlecht, veuf de Célestine Heremans, et Amélie Simon, inspectrice principale au Ministère des Affaires Economiques, à Bruxelles (Ifle) avant à Tournai, veuve de Félix Meurisse. — Henri Doneux, couvreur à Tournai, et Kilse Bauffe, servante à Péronnes-lez-Antoing. — Alois Landrieu, ajusteur à Tournai, et Emilie Pottiez, à Vaulx.

Décès. — Elisa My, 71 ans, rue des Jésuites, veuve en premières noces de Auguste Simon et en deuxièmes, de Oscar Defontaines. — François Eloy, 67 ans, s. p., rue de Rongy. — Albert Stassin, 80 ans, rue Aimeble-Dutrieux. — Antoine Arson, 76 ans, rue du Ballon. — Joséphine Flenrent, 78 ans, rue Saint-Jacques, veuve de Jean Deleenna. — Joséphine Dewasme, 81 ans, rue Saint-Martin, veuve de Ghislain Delcourt. — Noël Raevens, 53 ans, encaisseur, qual ds l'Arsenal. — Marie Culgnet, 53 ans, rue Marvis, ép. de Charles Maes. — Mathilde Landrieu, 75 ans, rue des Augustins, veuve de Jules Second. — Rosa Nisol, 68 ans, rue Dupuesnoy, veuve de Aimable Hergo. — Joseph Carvin, 66 ans, terrassier, rue du 24-Août. — Aimée Goisse, 75 ans, rue Royale. — Xavier Decroix, 80 ans, rue Hippolyte-Boulanger. — Marie Brouillard 79 ans, rue Saint-Piet, veuve de Clément Pahre. — Malvine Bécuwe, 69 ans, ch. de Renaix, ép. de Paul Demerssemsn. — Merie Frighem, 54 ans, s. p., B. Léopold, veuve de Henri Cleppe. — Juliette Dutilleul, 68 ans, ch. de Brnxelles, épouse de Auguste Deletrain.

OOST ROOSBEKE

Etat civil. — Naissances : Taillie Alberic, rue Kalberg, 13. — Denaux Walter, 37, rue Basse; Quintain Norva, rue du Perroquet, 1, Verbeys Léona, petite rue d'Oyghem; Segaert Lena, chaussée d'Ingelmunster.

Décès : Pattyn Emile, 69 ans, hameau Paurobeck; Vanhoutte Joseph, 5 ans, rue Estingen; Deruddder Sylvie, 86 ans, rue grand Molster; Jacobsen Marie, ménagère, 27 ans, rue Kalberg.

ROULERS

Bourse et marché. — Froment 105 fr. les 100 kilos; Seigle 68 fr.; avoine 85 fr.; son 70 fr.; maïs plata 57 fr.; cinquentine 63 fr.; sarrazin 94 fr.; orge nouvelle 77 fr.; orge d'été 79 fr.; orge d'hiver 79 fr.; pois 86 fr.; féverolles 95 fr.; graines de lin 138 fr.; tabac 7 fr. le kilo; farine de lin 97 fr. 50; coupes de lins américains 90 fr.; lin brut en paille 70 à 135 fr.; nouvelle récolte 1935, même prix; betteraves 6 fr.; pommes de terre 45 à 60 fr.; paille de froment 25 fr.; paille de seigle 23 fr.; paille d'avoine 23 fr., foin de prairie 36 fr.; foin de trèfle 41 fr.; foin de Lucerne 41 fr.; cossettes de chicorée 1935 disponible 68 fr.; nouvelle récolte 1936 73 fr.; huile de grains de colza 455 fr.; huile de grains de lin 325 fr.; nitrate 115 fr.; amoniaque 93 fr.; phosphate 175 fr. etc...

Cochons 6 à 7 fr.; beurre 18 à 21 fr.; œufs 0.47 à 0.48; vieilles poules 6.50 à 7.60 le kilo; vieux pigeons 5.50 à 6.00 la couple; jeunes pigeons 7 fr.; lapins 7 fr. le k. vivant; poules 9 à 10 fr. le k.; coqs 9 à 9.50; peaux 18 francs.

SAINT-LEGER

Etat civil. — Naissance : Jean Soetens, rue du Trieu-à-Mucques.

Décès : Jean-Louis Vandoorne, 92 ans, époux d'Egge Rosalie, a p., rue de Lille.

Dernière Heure

GOUZOULAKOFF A TENTÉ DE S'ÉVADER DE LA PRISON DE DIJON

L'auteur du triple crime de Bellenod a attaqué son gardien, qu'il a blessé mais il a été maîtrisé

Hier après-midi, vers 15 heures, le gardien Georges Thomas, âgé de 26 ans, entrait dans une cellule de la prison de Dijon où se trouvaient trois détenus, parmi lesquels le Russe Gouzoulakoff. On se rappelle que ce dernier recherché pour l'assassinat dans un village de la Côte d'Or, à Belenod, de deux fermiers et de leur domestique, fut arrêté dernièrement à Paris.

Alors que le gardien se baissait pour ramasser les gamelles des prisonniers, Gouzoulakoff, qui avait réussi à se procurer une grosse pierre, se précipita sur lui et le frappa à la tête.

Surpris par la soudaineté de l'attaque et durement touché, le gardien allait être terrasé lorsqu'un des deux compagnons du Russe, se saisissant d'une barre de fer que Gouzoulakoff avait dissimulée derrière la porte de la cellule, se porta au secours du gardien et frappa son agresseur qui, à moitié assommé et assez sérieusement blessé, dut lâcher prise.

D'autres gardiens, survenant alors, maîtrisèrent le